

MINISTÈRE PUBLIC

Communiqué de presse

Le Ministère public et la police neuchâteloise communiquent

Incendie dans un immeuble à La Chaux-de-Fonds

Ce mercredi 28 février vers 14h00, un incendie s'est déclaré dans un immeuble de la rue de la Charrière à La Chaux-de-Fonds. Le sinistre a été rapidement maîtrisé. Aucun blessé n'est à déplorer.

La police neuchâteloise est intervenue ce mercredi 28 février 2024 vers 14h00 pour un incendie qui s'est déclaré dans un immeuble à la rue de la Charrière 13 à La Chaux-de-Fonds. Sur les lieux, les patrouilles de police ont constaté que l'appartement du 3^{ème} étage était la proie des flammes. Pour les besoins de l'intervention, la rue de la Charrière a été fermée à la circulation.

Toutes les personnes présentes ont pu être évacuées. Aucune personne n'a été blessée. Toutefois, deux chats ont péri lors de l'incendie. Les locataires devront être relogés.

Cet événement a nécessité l'engagement du Détachement de premiers secours (DPS) de La Chaux-de-Fonds qui s'est rendu sur place avec six véhicules et neuf personnes. Ceux-ci ont été appuyés par quatre pompiers du DPS Neuchâtel ainsi que huit pompiers volontaires. Deux ambulances du Service d'incendie et de secours des Montagnes neuchâteloises (SISMN) et des Ambulances des vallées neuchâteloises (AVN) sont venues sur place pour procéder aux divers contrôles auprès des personnes présentes dans l'immeuble lors de l'incendie.

Une instruction pénale a été ouverte par la procureure de permanence afin de déterminer les causes et les circonstances du sinistre. À l'heure actuelle, la cause d'un incendie criminel semble être exclue.

Contacts :

Police neuchâteloise, secteur information et prévention, police.presse@ne.ch,
tél. 032 889 90 00.

Neuchâtel, le 28 février 2024